Annonces Légales

Arrêté 2023-255 fixant la liste des supports habilités à recevoir des annonces judiciaires et légales pour l'année 2024 en Martinique

CONSTITUTION SAS

FI31975

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Alix JEAN-MARIE ISOLA, notaire à BAIE MAHAULT (GUADELOUPE), le 18 septembre 2024, a été constituée la Société Par Actions Simplifiées dénommée BOUNY MULTI-SERVICES, au capital social de CENT EUROS (100,00 €), ayant son siège social à SCHOELCHER (97233) Immeuble Caroline n°12 - Résidence Studiotel Terreville, pour une durée de 99 ans, dont l'objet social est La gestion locative de l'objet social est La gestion locative de biens immobiliers, incluant l'entretien, le nettoyage, et les services de conciergerie associés; La création d'objets de décora-tion intérieure; La location de véhicules de toute nature ; La détention et la gestion de parts sociales de sociétés immobilières. Le premier président désigné pour une durée illimitée est Monsieur Frédéric BOUNY, demeurant à SCHOELCHER Immeuble Caroline n°12 résidence Studiotel Terreville.

du commerce et des sociétés de FORT DE FRANCE. La société sera immatriculée au registre

Pour Avis Maître Alix JEAN-MARIE ISOLA.

RÉDACTION LIBRE

FII03541

Maître Isabelle TAVERNY

Avocat au Barreau de MARTINIQUE

VENDRE AUX ENCHERES PU-A VENDRE AUA ENC.... BLIQUES LE JEUDI 19 NOVEMBRE 2024 à

10 HEURES 00

Au Tribunal judiciaire de FORT-DE-FRANCE, Palais de Justice, 35 Boulevard du Général de Gaulle, 97200 FORT-DE-FRANCE

Sur la Commune du FRANCOIS (97240) Une maison à usage d'habitation, cadas-trée L 689 et d'une contenance totale de 13 ares et 59 centiares.

Mise à prix : 25 000 euros

wise a prix: 25 000 euros.
Les personnes intéressées sont invitées
à consulter le cahier des conditions de
vente au greffe du juge de l'exécution du
Tribunal judiciaire de FORT-DE-FRANCE
sous le RG N°24/00001, ou au cabinet de

sous le RG N°24/00001, ou au cabinet de l'avocat du poursuivant.

Visite du bien organisée le jeudi 07 novembre 2024 à 09h30 par Me Henri DENIS-BERTIN, commissaires de justice à FORT-DE-FRANCE, 7 chemin de La Houssaye, 97200 FORT-DE-FRANCE, tel : 0596.70.50.13 ; @: contact@huissiermartinique.fr

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au barreau de MARTINIQUE, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudicataire en sus du prix d'adjudic

par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudi-cation.

FI31897

SELARL SHAKTI

Société d'Avocats au Barreau de la Martinique 50 Bvd Allègre 97200 Fort-de-France Tél. 0596 42 67 71 secretariat@shakti-avocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Il sera procédé le MARDI 19 NOVEM-BRE 2024 A 10 HEURES, à l'audience des criées du Tribunal judicaire de Fort-de-France, Cité Judiciaire 35 Boulevard du Général De Gaulle à FORT-DE-FRANCE à la vente aux enchères pu-bliques, au plus offrant et dernier enché-risseur à l'extinction des feux de l'immeu-ble suivant en un CINQ lots:

Dans un ensemble immobilier sis com-Dans un ensemble immobiler sis com-mune du Lamentin, lieudit La Lézarde, les parcelles cadastrées C n° 238, E n°57, E n°148, E n°157, E n°264 à 266 et E n°271 1 - Lot n°1 = Parcelle cadastrée E 266 ZI La Lézarde d'une superficie de 1 ha 72 a

6/ ca. Mise à prix QUATREVINGT MILLE EUROS (80.000,00 €)
2 - Lot n°2 = Parcelle cadastrée E 57 ZI La Lézarde d'une superficie de 2 ha 16 a 25 ca.

Mise à prix CENT MILLE EUROS (100.000,00 €) 3 - Lot n°3 = Parcelles cadastrées E 264 et E 265 mitoyennes ZI La Lézarde d'une superficie respective de 48 a 56 ca et 18 a

19 ca.
Mise à prix SOIXANTE MILLE EUROS
(60.000,00 €)
4 - Lot n°4 = Parcelles cadastrées E 148
et E 157 mitoyennes et E 271 ZI La
Lézarde d'une superficie respective de 2 a

Lezarde d'une superficie respective de 2 a 96 ca, 3 a 11 ca et 34 a 91 ca.

Mise à prix SOIXANTE MILLE EUROS (60.000,00 €)

5 - Lot n°5 = Parcelle cadastrée C 238 d'une superficie de 2 a 85 ca sise Cité

Mise à prix SOIXANTE MILLE EUROS (60.000,00 €)

Pour les visites, s'adresser à l'étude de Me DESNEUF, commissaire de justice, Immeuble Objectif 3000 Acajou Sud 97232 Le Lamentin (0596 66 62 32) qui a rédigé le PV de description des immeu-bles le 15.07.2023

Le cahier des conditions de vente a été déposé au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal judicaire de Fort-de-France où toute personne peut en prendre connais-sance ainsi qu'au Cabinet SHAKTI.

Les enchères se font par ministère avocat inscrit au Barreau de Fort-de

France
Pour tous renseignements s'adresser
au cabinet SHAKTI (Maître Eric DIENER)

CHANGEMENT DE GÉRANCE

FI31972



AMVT TRANSPORTS

SARL au capital de 10 000 € Ss : 1668 CHEMIN KEVIN JEANNE-ROSE - 97212 SAINT-JOSEPH 908 828 817 RCS FORT DE FRANCE

Suivant AGE du 25/04/2024, les associés ont pris acte de la démission de ses fonctions de gérant de M. Yves MON-ROSE à compter du 30/04/2024, et ont nommé en qualité de nouveau gérant Mme. Vanessa ADELE demeurant 1668 Chemin Kevin Jeanne Rose – 97212 ST JOSEPH pour une durée illimitée à compter du 01/05/2024.

es statuts ont été modifié en consé-

MARCHÉ PUBLIC

FI31977

COMMUNE DU LORRAIN

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Identification de la Ville VILLE DU LORI Hôtel de Ville Rue Schoelcher

97214 LE LORRAIN

PROCEDURE DE PASSATION
La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la

2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.
L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons

OBJET DE LA CONSULTATION

* Fabrication et fourniture de béton pour le désenclavement des agriculteurs du Lorrain à Fond Cani

AGRICUITEURS OU LOFFAIN A FOND CAIN
RETRAIT ET DEPOT DES DOSSIERS DE CONSULTATIONS
Les dossiers sont à retirer et à déposer
sur www.marches-securises.fr
DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES Le vendredi 18 octobre 2024 à 12

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION

Le Jeudi 03 octobre 2024 Fait au LORRAIN, le 02 Octobre 2024

Pour le Maire, par délégation Le 1er Adjoint René MICHEL-ETIENNE

FI31973



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE **SERVICES**

/ IDENTIFICATION DE L'ORGA-

NISME QUI PASSE LE MARCHE
Groupement de Coopération
Sanitaire de Moyens de Mangot Vulcin
Pouvoir adjudicateur : Madame Agnès
FROUX

FROUX
Administrateur
Groupement de Coopération Sanitaire
de Moyens de Mangot-Vulcin
BP 303 - Route du Vert-Pré - Quartier
Mangot-Vulcin - 97286 LAMENTIN
Tel: 05 96 42 81 37 - Fax: 05 96 48 82

2 / OBJET DE LA CONSULTATION
MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE DES EQUIPEMENTS DU SERVICE
DE RESTAURATION – DU SELF ET DES
OFFICES DE SOIN DE L'ETABLISSEMENT SUR LA CITE HOSPITALIERE DE MAN-GOT VULCIN

En application des articles R 2123-1(1°) - R 2123-4 - R 2131-12 (1°) du Décret 2018-1075 du 03 décembre 2018, la pré-sente Consultation est lancée sous forme de Procédure Adaptée

3 / LIEU D'EXECUTION DE LA PRESTATION CITE HOSPITALIERE DE MANGOT

VULCIN

/ CARACTERISTIQUES PRINCI-

4 / CARACTERISTIQUES PRINCI-PALES

La Prestation fait l'objet d'un Lot Unique dont les descriptifs et caractéristiques des équipements sont mentionnées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières, et ce pour permettre aux soumissionnaires de mieux apprécier la nature du besoin.

La prestation confiée à l'entreprise est relative à la maintenance des équipe-ments du service de restauration – du Self et des Offices de soin dont la liste est définie en Annexe

Visite obligatoire des Candidats

Afin d'élaborer leurs propositions, les Candidats auront l'obligation de visiter les locaux concernés afin d'identifier les inslocaux concernés afin d'identifier les installations et les équipements mentionnés à l'annexe. Une attestation de visite sera remise et devra être fournie dans la proposition sous peine de rejet de l'offre.

Une Visite obligatoire des locaux est à définir avec le Responsable de la production (coordonnées téléphoniques : article 2 du RC)

Classification CPV el "Objet principal : -> Classification CPV : 50883000-8 «
Services de réparation et d'entretien de matériel de restauration »

matériel de restauration »

Les soumissionnaires peuvent se présenter soit en qualité d'entreprise unique, soit en qualité de groupement d'entre-prises conjoint ou solidaire.

Les variantes ne sont pas autorisé

5 / DUREE DE LA PRESTATION

La durée de la Prestation, qui prend
effet à compter de la date de notification de l'Acte d'Engagement au Titulaire, est fixée à **Douze (12) mois.**

Le Marché pourra faire l'objet d'une (01) reconduction, après décision des deux parties, trois mois minimum avant la date d'échéance annuelle et ce, sans pouvoi excéder une durée totale de **DEUX (02)**

/ CONDITIONS RELATIVES AU

MARCHE

Modalités essentielles de financement

nodalités assistantes de l'indirection le de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :
- Financement : Budget du Groupement de Coopération Sanitaire de Moyens de Mangot Vulcin

- Paiement : Mandat administratif

- Délai de paiement : 50 jours

- Unité monétaire utilisée : Euro

- Offres et documents associés : uniquement en français

/ CONDITIONS DE PARTICIPA-TION

Critères de sélection des candidatures : Sélection des candidatures sur la base des justificatifs produits par les candidats relatifs à leurs qualités et capacités, dérelation a feura qualities of capacities, de-crites dans le Règlement de la Consultation (articles R 2142 - 1; R 2143-3; R 2143-4; R 2143-5 du Décret n° 2018-10750 du 03 décembre 2018). 8 / CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avanta-geuse, appréciée en fonction des critères pondérés énoncés dans le Règlement de la Consultation.

9/ CONDITIONS DE DELAI

Date limite de réception des Dossiers : JEUDI 07 NOVEMBRE 2024 - 12 h 00 (heure de Martinique)

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de ré-ception des offres.

ception des offres. 10/CONDITIONS DE TRANSMISSION DES OFFRES Définies dans le Règlement de la Consultation (R.C.)

11/DATE D'ENVOI DU PRESENT
AVIS A LA PUBLICATION
Le LUNDI 07 OCTOBRE 2024

ANNEXE I - ADRESSES COMPLE-

13 / Adresse où les ren ments peuvent être obtenus : où les renseigne-

13.1 - D'ordre administratif
Nom de l'organisme : GROUPEMENT
DE COOPERATION SANITAIRE DE
MOYENS DE MANGOT VULCIN

Correspondant : Cellule Marchés Publics

BP 303 - Route du Vert Pré - Quartier langot Vulcin - 97286 Lamentin Tél: 05 96 48 88 38- Fax: 05 96 48 82 70

Adresse Internet URL : http://gcsmv.enarchespublics.com
13.2 - D'ordre technique
Nom de l'organisme : CITE HOSPITA-LIERE DE MANGOT VULCIN

<u>Correspondant</u>: Monsieur Etienne BENETRUY – Responsable de

Production BP 303 - Cité Hospitalière de Mangot

Vulcin - Route du Vert-Pré Quartier Mangot Vulcin -

Lamentin

Tél.: 05 96 48 80 11 ou 05 96 48 80 12

14/ Adresse où l'on peut retirer le

OSSIGN DE CONSULTATION:
-> Soit : GROUPEMENT DE COOPERATION SANITAIRE DE MOYENS
DE MANGOT VULCIN

Correspondant : Cellule Marchés
Publics

BP 303 - Route du Vert Pré - Quartier Mangot Vulcin - 97286 Lamentin Tél: 05 96 48 88 38- Fax: 05 96 48 82 70 Adresse Internet URL : https://gcsmv.e-

marchespublics.com
-> Soit sur le Site Internet suivant :

https:// gcsmv.e-marchespublics.com

15 / Adresse où les Dossiers doivent être envoyés : celle mentionnée au

13-1 du présent Avis Fait au Lamentin, le vendredi 4 octobre

Le Pouvoir adjudicateur, Agnès FROUX